



OFFRE D'EMPLOI

Opérateur de machinerie lourde avec formation d'officier pompier 1

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision du Contremaître au service des Travaux publics, la personne titulaire de ce poste exécute un ensemble de tâches ayant trait au poste d'opérateur de machineries lourdes.

TACHES LIÉES AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

- La personne devra effectuer des travaux journaliers relatifs à l'entretien des infrastructures municipales :
- Opérer une rétrocaveuse, une chargeuse pour effectuer des travaux d'aménagement, de réfection ou d'entretien des ouvrages municipaux ;
- Capacité à conduire des véhicules (automobile, camionnette, camion lourd et tracteur pour le transport de marchandises et de matériaux comme pierre, sable ou gravier, de l'abat poussière, procéder au déneigement, etc. ;
- Effectuer des travaux liés à l'entretien du réseau routier (débroussaillage, signalisation, chargement, réparations, etc.)
- Effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de rénovation tant intérieurs qu'extérieurs de nature générale tel que des bâtiments, des équipements de loisirs, des parcs et terrains de jeux, etc. ;
- Effectuer de la manutention d'équipements, d'outillages et/ou mobiliers, etc. ;
- Participer à divers travaux d'entretien du réseau d'aqueduc et du réseau d'égout ;
- Participer à l'installation des équipements liés à des événements municipaux et/ou prêt d'équipements ;
- Effectuer la collecte des matières recyclables ;
- S'assurer de la propreté, de l'ordre et du bon état physique de son lieu de travail, des équipements, outils, véhicules, etc. ;
- Respecter les règles de vérifications des véhicules avant départ et signaler toute déféctuosité ;
- Réaliser les tâches et les opérations dans le respect des normes de la CNESST.
- Exécuter toutes tâches requises par son supérieur;

AUTRES - SSI

- En l'absence de Directeur du Service de sécurité incendie, prendre en charge toute situation d'urgence devant être traitée ;
- Collaborer à la supervision du travail qui doit être effectué en caserne par les membres de son équipe ;
- Exécuter des tâches qui visent à prévenir les incendies ;
- Répondre aux appels d'urgence ;
- Participer activement aux divers exercices, formations et pratiques lorsque demandés par la direction du service ;

- S'assurer de prendre les mesures nécessaires pour s'améliorer dans sa profession, ce qui implique de connaître les équipements et leurs fonctions, ainsi que leurs emplacements de rangement et de poursuivre sa formation ;
- Participer aux activités de prévention et d'éducation du public élaborées par les autorités du service ;

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ;
- Détenir une formation d'officier pompier 1 ;
- Posséder une expérience dans un poste similaire;
- Permis de conduire valide impératif (classe 3 et 5) ;
- Détenir une formation d'opérateur autopompe, véhicule d'élévation et désincarcération (atout) ;
- Connaître des notions de mécanique de machineries (un atout) ;
- Avoir réussi un cours de machineries lourdes (un atout) ;
- Détenir une carte ASP construction (Atout) ;
- Être apte à travailler à l'extérieur sous toutes les conditions climatiques ;
- Avoir de la grande disponibilité (jour, soir, fin de semaine, surtout l'hiver) ;
- Connaître les matériaux, les méthodes et pratiques utilisées pour l'exécution des travaux d'excavation (un atout) ;
- Être autonome sur les différentes machineries ;
- Travailler sur des heures irrégulières (jour/soir/fin de semaine) à l'occasion.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL* :

Statut : Poste permanent à temps plein.

Horaire : L'horaire de travail normal est de 37,5 heures par semaine, soit du lundi au vendredi

Disponibilité pour des périodes de garde requise

Salaire : 32,30 \$ à 40,54 \$ l'heure, selon l'expérience;

Début : Dans les meilleurs délais.

Avantages sociaux compétitifs :

- Un des meilleurs régimes de retraite à prestations déterminées ;
- Des assurances collectives pour vous et votre famille ;
- Prime d'éloignement (9 000\$ /année ou 13 000 \$ s'il y'a de personnes en charge de l'employé)
- Logement fourni ;
- Prime de garde (300 \$ par fin de semaine, si l'employé(e) exécute des gardes la fin de semaine, soit du vendredi au dimanche inclusivement)
- Le tout en conformité avec la *Politique de gestion des ressources humaines (RH)*;
- Des formations accessibles ;
- Un équilibre travail-vie personnelle.

INFORMATION :

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature, cependant, seules les personnes retenues seront contactées. La Localité de Radisson souscrit au *Programme d'équité en matière d'emploi*.

POSTULEZ MAINTENANT !

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 5 février 2025 à : dg@localiteradisson.com

LA LOCALITÉ S'ENGAGE

La localité s'engage pour que tout le monde se sente inclus. On offre un milieu ouvert et inclusif. On souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

DATE LIMITE DU CONCOURS : Le 5 février 2025

Entrée en fonction le plus tôt possible

Seul(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue recevront une communication.